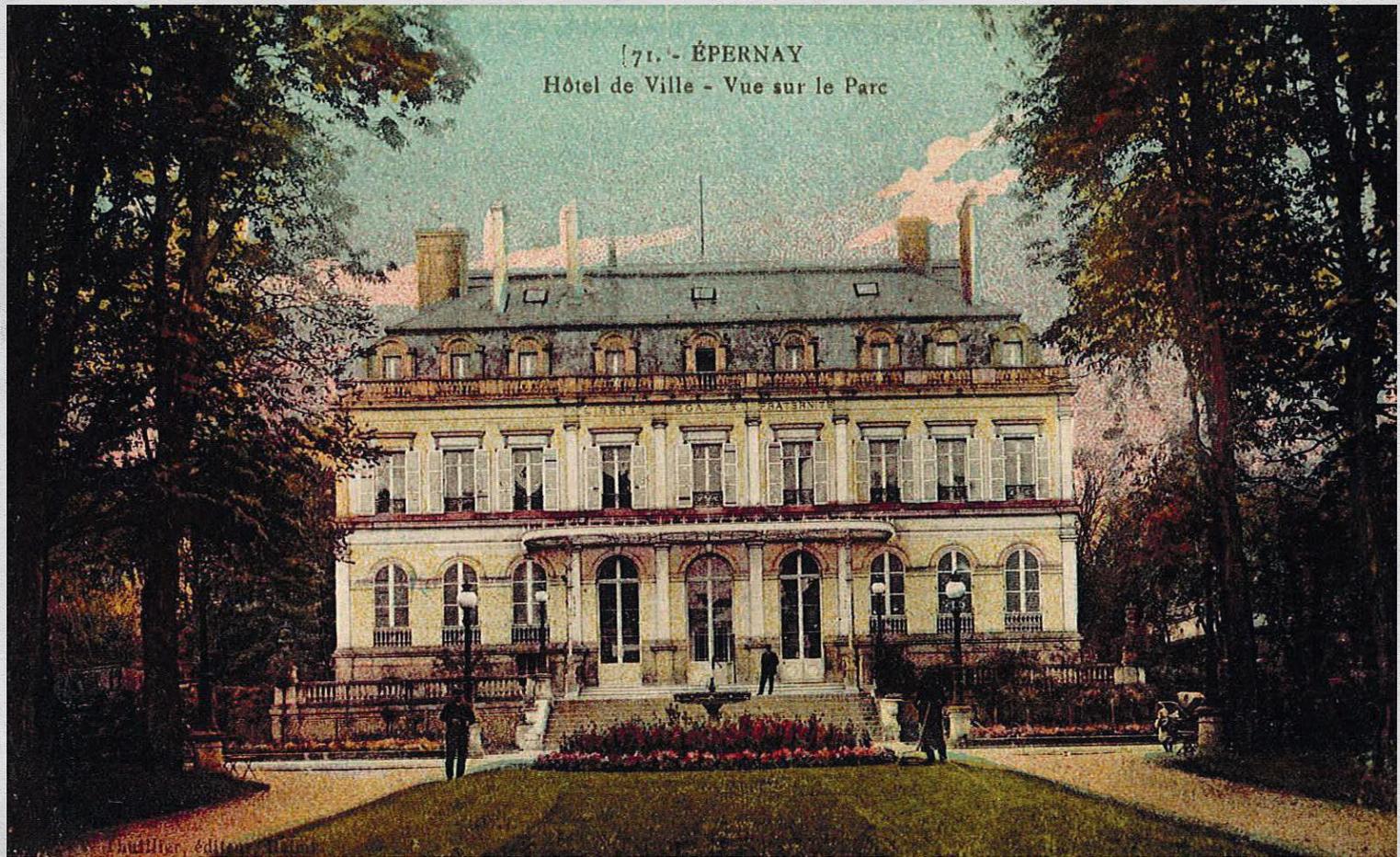


Service éducatif des Archives municipales d'Épernay



Les *100 ans* de l'Hôtel de Ville d'Épernay

Archives municipales d'Épernay

en Dossier élève (16-18 ans)

Direction : Mme MOREL Marjorie

Professeur-animateur : M. de GOSTOWSKI

UNE FONCTION AVANT D'ÊTRE UN BÂTIMENT

1 - Définissez ce qu'est un maire.

2 - En quelle année la fonction de Maire est étendue à l'ensemble du domaine royal ?

1692

1693

1765

3 - Cochez les caractéristiques de la fonction de Maire à cette époque :

Nommé à vie

Héréditaire

Uniquement destiné à la noblesse

Nommé par le roi

Elu par les habitants

Non transmissible

4 - Quel personnage prenait la fonction de Maire si personne n'achetait la charge ?

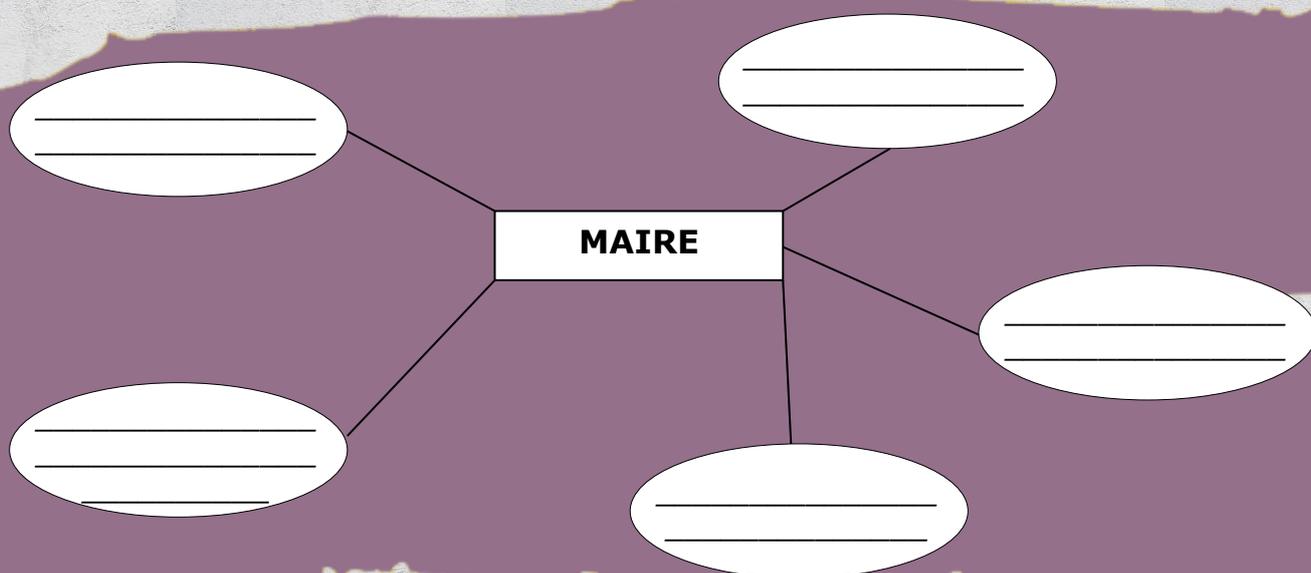
5 - D'après le panneau, pourquoi, selon vous, les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire ?

Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il est noble.

Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il passe les troupes en revue.

Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il est le représentant du roi dans la commune.

6 - Replacer les compétences du Maire de cette époque dans les bulles :



7 – Que vient modifier l'édit royal de 1765 ?

- Les communes élisent une assemblée et un maire. Ils reçoivent une validation de leur élection par le roi.
- Les communes élisent une assemblée. Elles donnent au roi le nom de trois candidats pour être maire. Le souverain en choisit un.
- Le roi nomme une assemblée dans les communes. Elles donnent au roi le nom de trois candidats pour être maire. Le souverain en choisit un.

8 – L'édit royal de 1765 précise la durée du mandat du maire sous l'Ancien-Régime. Quelle est cette durée ?

- 3 ans 6 ans A vie

9 – Depuis quelle année la ville d'Épernay dispose-t-elle d'un maire ? Qui était-ce ?

10 – La fonction de maire a-t-elle toujours été occupée avant la Révolution française ? Préciser.

11 – Qui a été le dernier maire de l'Ancien-Régime ?

12 – Quelle loi votée à l'époque de la Révolution française crée les municipalités ?

- Loi du 5 décembre 1693 Loi du 14 décembre 1789 Loi du 5 septembre 1793

Les maires d'Épernay avant la Révolution française

Avant 1765 :	
NACQUART	1698
Thierry FAGNIER	1703
Antoine QUATRESOUS	1706
Robert SIFFLET, Sieur DULURE	1707
Vacance entre 1713 et 1765	

Après 1765 :	
Jean-Baptiste PARCHAPPE	1765
François CHERTEMPS	1769
Jean-Baptiste de REIMS	1776
Jean-Baptiste PARCHAPPE	1778
M. GILLET	1781
M. PIERROT	1785
M. PARCTELAINE	1788

Vocabulaire :

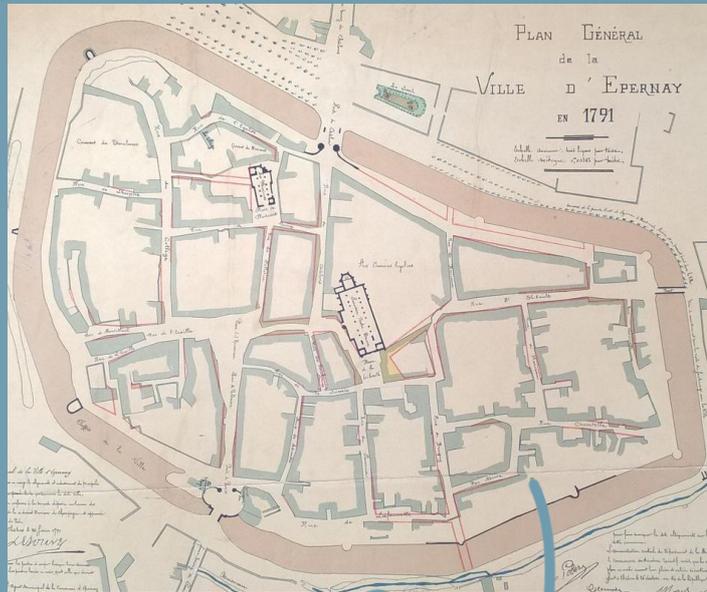
- Charge vénale : il s'agit d'une fonction ou d'une profession que l'on achète.
- Héréditaire : qui se transmet de père en fils.
- Baillage : avant la Révolution française, la France était découpée en Baillages avec à sa tête un Bailli. Il y exerçait un pouvoir administratif, financier et judiciaire.
- Echevin : représentant élu du peuple dans les villes. Il pourrait être comparé aujourd'hui au conseiller municipal.
- Passer les troupes en revue : inspection et surveillance des soldats.
- Édit : loi royale.
- Ancien Régime : ancien mode de fonctionnement politique et sociale de la France avant la Révolution française.

LES PREMIÈRES SALLES DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

1 – Sur le plan ci-dessous :

- placez un point noir à l'endroit où se trouvait le premier lieu de réunion connu du conseil de ville d'Épernay et nommez-le
- placez un point violet à l'endroit utilisé ensuite par le conseil de ville pour se réunir et nommez-le

Premier lieu :



Second lieu :

Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non coté.



Image à but non commercial empruntée au site Géoportail



Emplacement de l'ancienne Halle publique



Emplacement de l'ancien hôpital

Images à but non commercial empruntées au site Google Maps

2 – La commune est-elle propriétaire de ce second lieu de réunion ? Pourquoi ?

3 – En 1749, quel était la volonté architecturale pour ce second lieu de réunion dans le cadre des travaux prévus ?

L'ACHAT DU PREMIER HÔTEL DE VILLE

1 - Quand la ville achète-t-elle un bâtiment pour en faire l'Hôtel de ville ?

5 décembre 1692

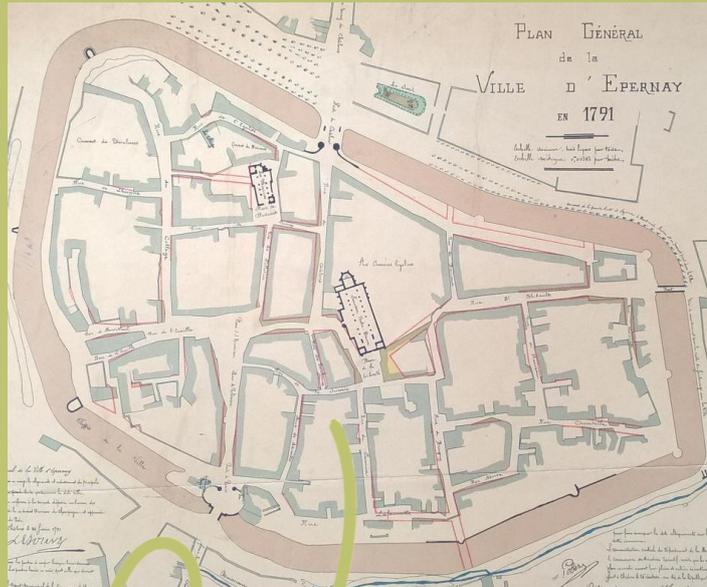
18 mars 1765

18 mars 1777

2 - Quelle était l'ancienne fonction de ce bâtiment ?

3 - Sur le plan ci-dessous, placez un point marron à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Troisième lieu :



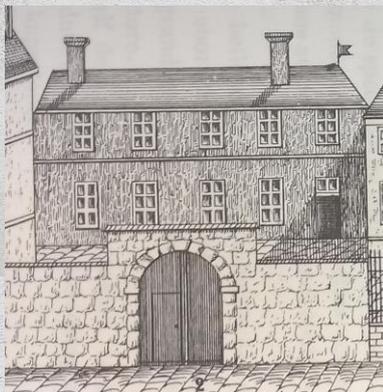
Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non cotée.



Images à but non commercial empruntée au site Géoportail



↑ Image à but non commercial empruntée au site Google Maps



← Gravure conservée aux Archives municipales d'Épernay, non cotée

4 – Quel problème se pose avec ce bâtiment ?

- Une partie de ce bâtiment est encore une auberge.* *Le bâtiment est dans un très mauvais état.* *Le bâtiment est alors encore utilisé comme marché au blé.*

5 – Quel événement met fin au projet de reconstruction de ce bâtiment ?

5 – Que devient ce bâtiment à la fin du XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècle ?

- Le bâtiment est finalement revendu en 1794.* *Le bâtiment est démoli en 1803.* *Le terrain est vendu en 1807.*

UN PRESBYTÈRE POUR MAISON COMMUNE

1 – Qu'est-ce qu'une société populaire ?

- C'est l'ancêtre des partis politiques actuels. C'est l'autre nom donné au conseil municipal. C'est une association religieuse.

2 – A quelle période de l'Histoire de France ont-elles eu un certain pouvoir ?

3 – Quel bâtiment les sociétés populaires proposent-elles d'utiliser comme Hôtel de ville ?

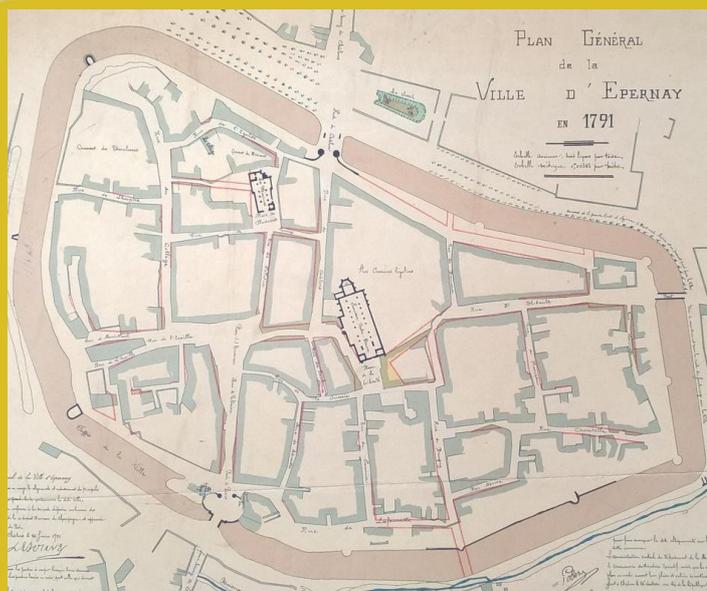
- L'église Notre-Dame. Le couvent Saint-Martin. Le presbytère.

4 – Pourquoi ce choix ?

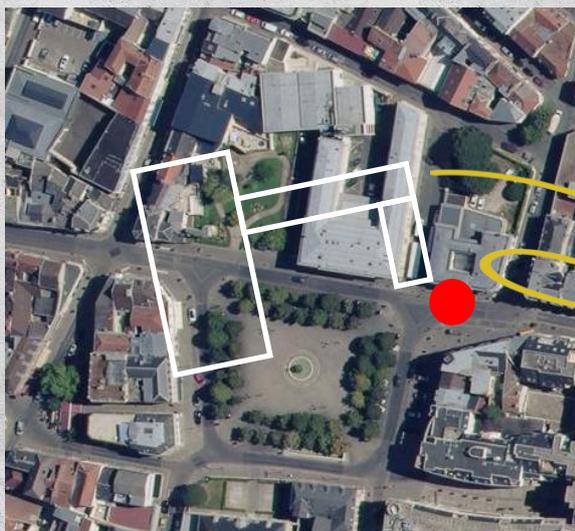
- Le curé de la paroisse est parti. Pour les Révolutionnaires, la religion catholique n'est pas compatible avec la République. Ce choix de lieu est un moyen de montrer que désormais l'autorité politique est supérieure à l'autorité religieuse.

5 - Sur le plan ci-dessous, placez un point rouge à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Quatrième lieu : _____



Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non coté.



← Image à but non commercial empruntée au site Géoportail (visualisation des anciens bâtiments)



Image à but non commercial empruntée au site Google Maps

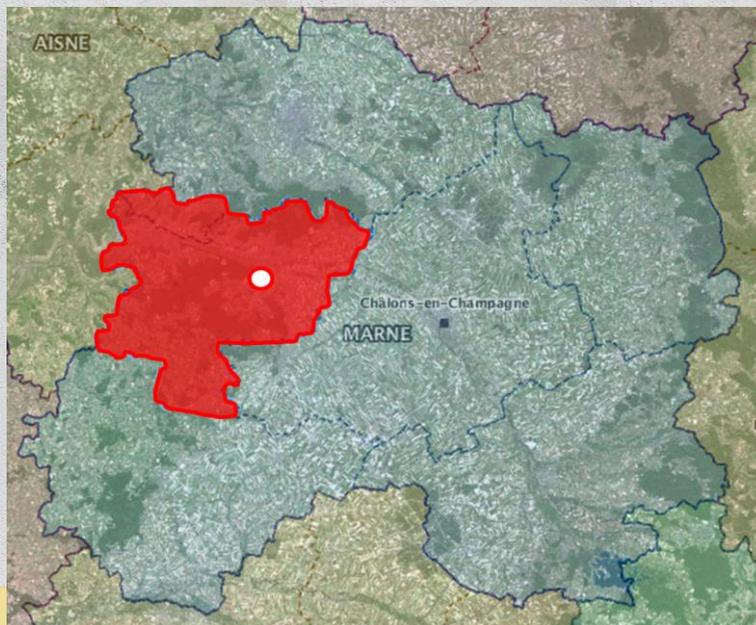
6 – Pourquoi le conseil municipal n'avait d'autre choix que d'accepter cette décision ?

7 – Quand le conseil municipal prend-il possession de ce lieu ?

- 17 novembre 1793. 18 mars 1777. 14 décembre 1803.

8 – Quelle autre instance politique souhaite s'installer dans ce lieu ?

Image à but non commercial empruntée au site Géoportail



Vocabulaire :

- Maison commune : autre nom donné à l'Hôtel de ville, la mairie.
- Presbytère : maison du curé de la paroisse
- Directoire du District : Lors de la Révolution française, les divisions territoriales d'Ancien Régime furent supprimées. Les décrets du 15 janvier et du 16 février 1790 créèrent les départements. Ces nouvelles unités administratives étaient alors divisées en districts. Epernay était le chef-lieu de l'un d'entre eux.

DU PRESBYTÈRE AU COUVENT

1 – Quel contexte politique permet aux catholiques de pratiquer à nouveau leur culte ?

- La fin de la période de la Terreur avec la chute de Robespierre en 1794.* *En 1796, les Catholiques sont de nouveau autorisés à célébrer leur culte.* *Concordat entre la République française et le pape en 1801.*

2 – Que dit la loi du 18 germinal An XI ?

3 – Pourquoi cette loi pose un problème à la ville d'Épernay ?

4 – Quelle solution est trouvée ?

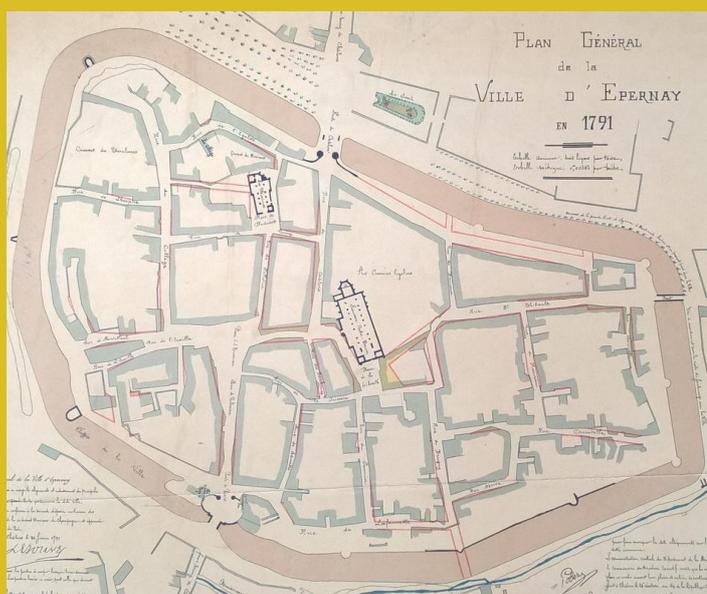
- On déplace l'Hôtel de ville dans le couvent Saint-Martin mitoyen pour laisser le presbytère au prêtre.* *On décide de construire un nouvel Hôtel de ville ailleurs pour laisser le presbytère au prêtre.* *On déplace l'Hôtel de ville dans un bâtiment en face avec le sous-Préfet pour laisser le presbytère au prêtre.*

5 – Quand cette solution est-elle mise en place ?

- 1796 1827 1866

6 - Sur le plan ci-dessous, placez un point jaune à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Cinquième lieu :



Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non coté.



← Image à but non commercial empruntée au site Géoportail (visualisation des anciens bâtiments)

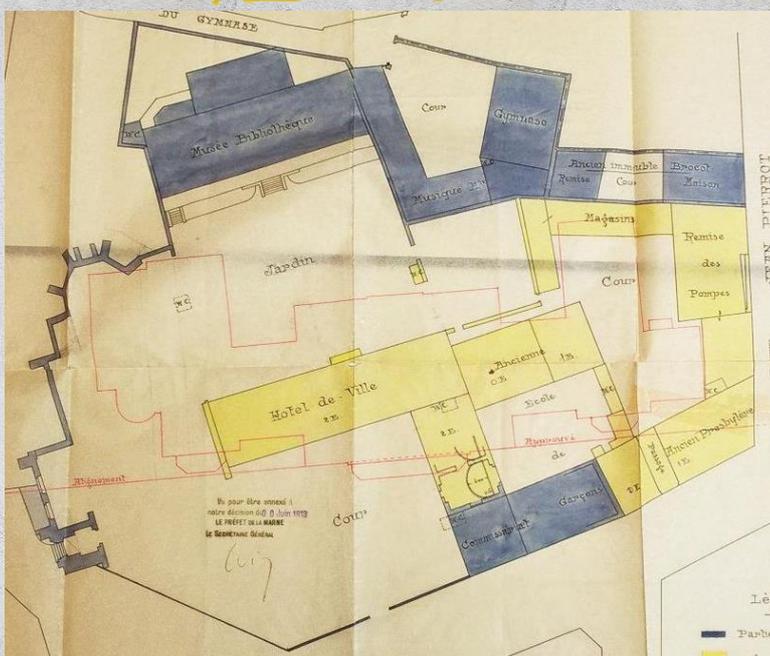


Image à but non commercial empruntée au site Google Maps



Carte postale de la place de l'Hôtel de ville (actuelle place Hugues Plomb). La Mairie est le bâtiment du fond, Archives municipales d'Épernay, collection privée.

11 - Épernay - L'Hôtel de Ville et la Place



Plan d'emplacement de l'Hôtel de ville (1913), conservé aux Archives municipales d'Épernay, 1M1.

7 - D'après le document ci-contre, l'Hôtel de ville est complété à partir de 1866 par des annexes, lesquelles ?

Vocabulaire :

- **Concordat** : traité signé entre un Etat et le pape pour définir le rôle de chacun dans l'organisation de l'Eglise.
- **Paroisse** : Territoire sous la responsabilité religieuse d'un prêtre.
- **Annexe** : Bâtiment proche d'un établissement principal.
- **Magasin** : Entrepôt.
- **Remise** : Lieu de stockage.

UNE EXPANSION URBAINE QUI POUSSE AU PROJET

1 – Quel texte de loi fait des conseils municipaux et du maire les véritables représentants locaux de la population ?

- Les lois Ferry.* *La Charte Raoul Chandon.* *La Charte des libertés communales.*

2 – A quelle date ce texte de loi s'applique-t-il ?

- 5 avril 1882* *5 avril 1884* *5 avril 1906*

3 – Qu'est-ce qui explique la forte expansion de la ville d'Épernay dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ?

- Les ventes de champagne connaissent une forte augmentation dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. La ville d'Épernay s'enrichit et crée des emplois.* *La construction d'un nouvel Hôtel de ville ainsi que de nombreux autres bâtiments crée de l'emploi.* *Le 19 août 1849, la gare et la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg est inaugurée. La ville d'Épernay peut développer son commerce.*

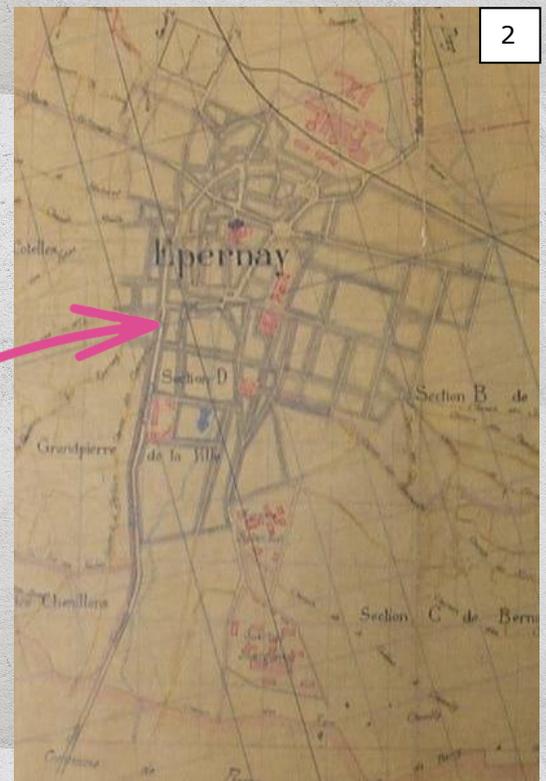
4 – Entre 1830 et 1906, la ville d'Épernay voit sa taille être multipliée par...

- ... 2 ... 4 ... 6

5 – Voici deux cartes de la ville d'Épernay. L'une correspond aux limites de la ville en 1830 et l'autre à celles de 1906. Entourez sur le document n°2 l'espace de la ville de 1830.



Plan de la ville d'Épernay en 1830 et en 1906, conservé aux Archives municipales d'Épernay, non cotés.

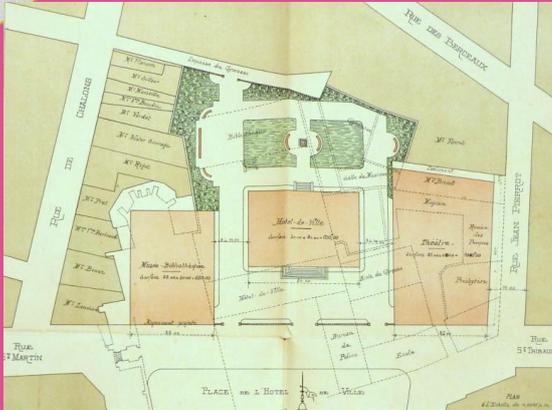


6 – Pourquoi les projets de construction de la ville d'Épernay sortent-ils du modèle qui se développe alors dans tout le pays ?

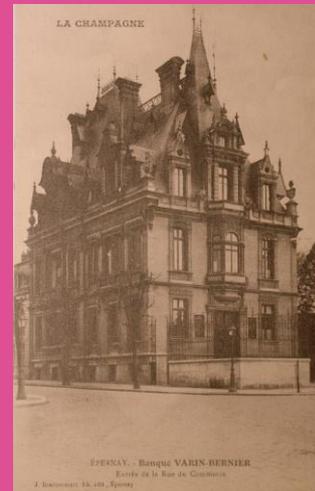
7 – Pourquoi cette particularité ?

DES PROJETS ORIGINAUX À L'ÉTUDE

1 – Au projet de quels conseillers municipaux font référence ces illustrations ?



Plan et élévation de l'Hôtel de ville, du théâtre et du musée-bibliothèque, Archives municipales d'Épernay, 1M1.



Carte postale, Archives municipales d'Épernay, Fonds Jarc, 4Num 476.

Projet _____

Projet _____

2 – Comment se nomme le bâtiment que Raoul CHANDON propose à la Mairie d'acquérir pour en faire le nouvel Hôtel de ville ?

- Hôtel Chandon Hôtel Thévenin Hôtel Gérard

3 – Pour quelles raisons ce bâtiment est-il choisi ?

- Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un carrefour de voies de communications importantes.
- Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un endroit qui symbolise la richesse et la réussite de la ville.
- Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un endroit qui permet de construire une nouvelle église à côté.

4 – Pour quelle raison ce projet d'acquisition est-il abandonné ?

5 – Dans les divers projets, quels sont les divers endroits où l'on propose de construire ...

... l'Hôtel de ville	... l'église Notre-Dame	... les bâtiments culturels (théâtre, bibliothèque...)
- _____ _____	- _____ _____	_____
- _____	_____	_____

6 – Où sont ces bâtiments aujourd'hui à Épernay ?

... l'Hôtel de ville	... l'église Notre-Dame	... les bâtiments culturels (théâtre, bibliothèque...)
_____	_____	- _____
_____	_____	- _____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

7 – La localisation actuelle de ces bâtiments est-il un héritage de ces projets ?



1913 : LE PROJET CHIFFLOT

1 – A quelle date la place de l’Hôtel de ville est-elle rebaptisée place Hugues PLOMB ?

2 – Pourquoi la place de l’Hôtel de ville porte-t-elle le nom d’Hugues PLOMB ?

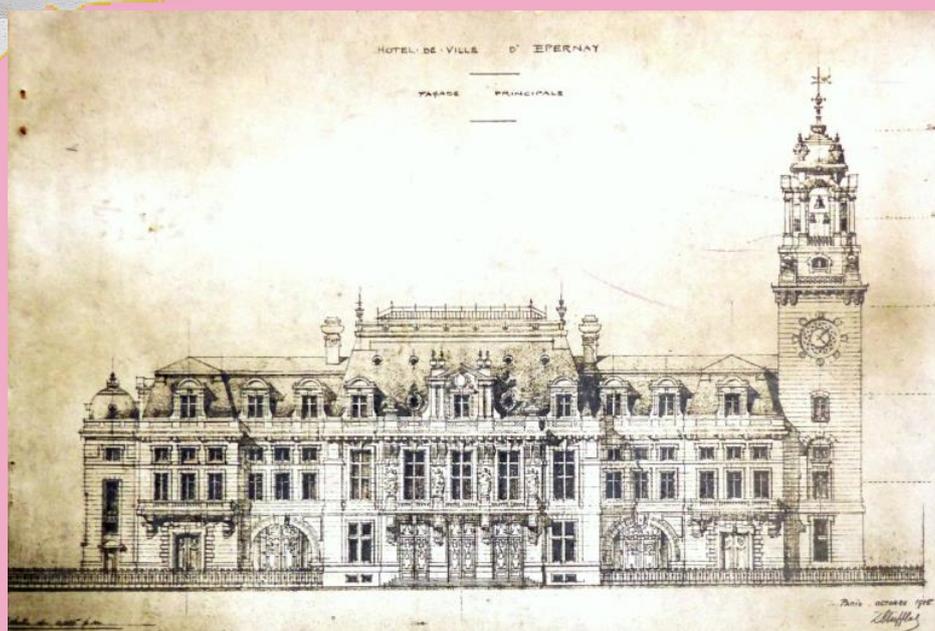
- Hugues PLOMB était un ancien maire de la ville.* *Hugues PLOMB a fait don à la commune d’une somme d’argent pour construire un Hôtel de ville.* *Hugues PLOMB est un soldat mort au combat lors de la Première Guerre mondiale.*

3 – Pourquoi Léon CHIFFLOT est-il connu ?

- Léon CHIFFLOT est un architecte reconnu car il a gagné le prix de Rome en 1898.* *Léon CHIFFLOT est un architecte connu car il a réalisé la Tour Eiffel.* *Léon CHIFFLOT est un architecte connu car il a déjà réalisé la rue du commerce (actuelle Avenue de Champagne) à Epernay.*

4 – Quelle partie de son projet initial Léon CHIFFLOT doit-il revoir ? Pourquoi ?

- La façade qui est jugée trop fantaisiste.* *Le beffroi qui est jugé trop fantaisiste.* *La disposition des services de la mairie qui est jugée incertaine.*

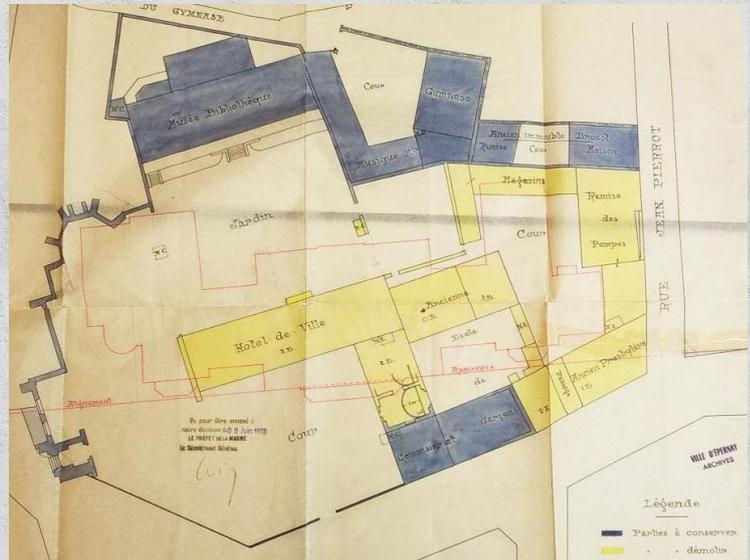


Plan d'élévation, Archives municipales d'Épernay, Fonds 1M1.

5 - Quel objectif vise la commune en réalisant ce projet ?

6 - D'après le document ci-contre, cochez les bâtiments qu'il va falloir détruire ?

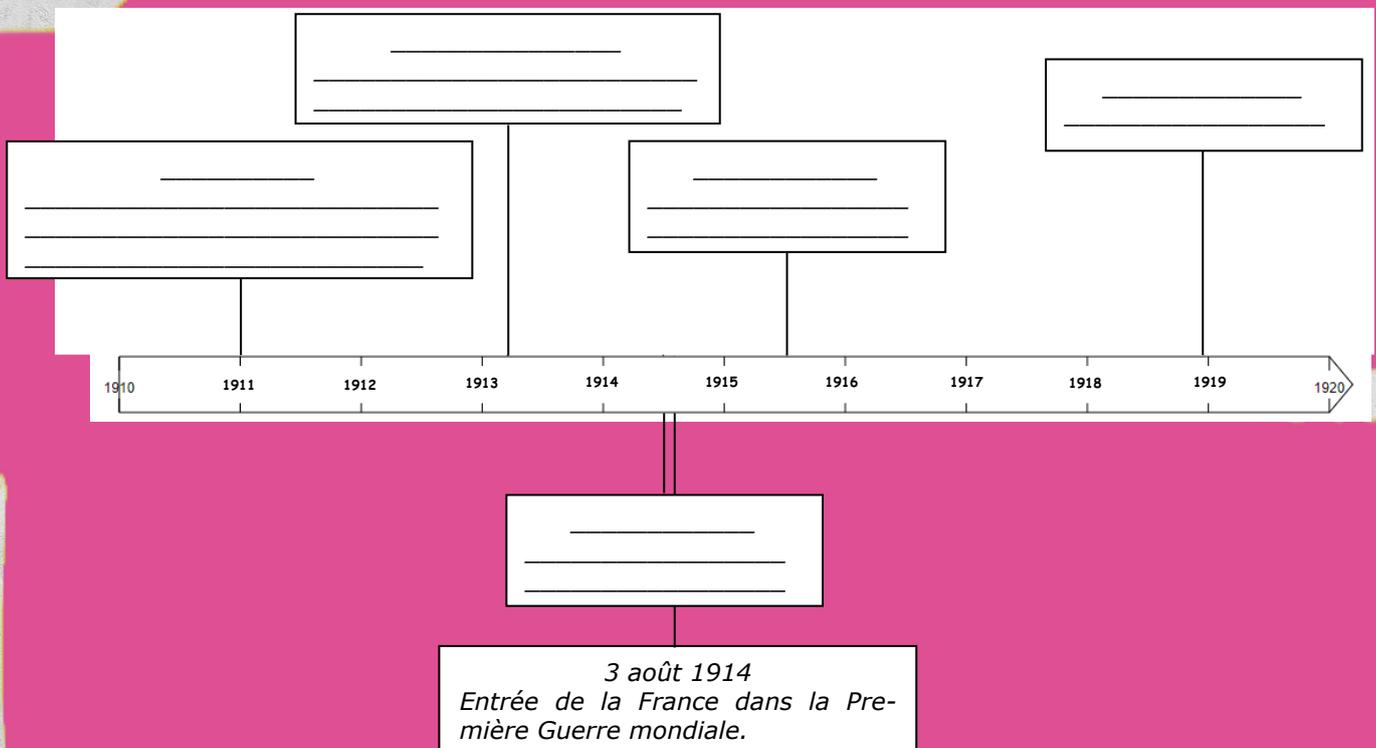
<input type="checkbox"/>	Musée bibliothèque	<input type="checkbox"/>	Hôtel de ville
<input type="checkbox"/>	Ecole de musique	<input type="checkbox"/>	Commissariat
<input type="checkbox"/>	Gymnase	<input type="checkbox"/>	Ancienne école de garçons
<input type="checkbox"/>	Magasins	<input type="checkbox"/>	Remise des pompes
<input type="checkbox"/>	Ancien presbytère	<input type="checkbox"/>	



Plan d'emplacement de l'Hôtel de ville (1913), conservé aux Archives municipales d'Épernay, 1M1.

7 - Compléter la frise chronologique ci-dessous :

- En plaçant les dates des différentes étapes du projet,
- En écrivant à quoi correspondent ces dates.



8 – Pourquoi le projet est-il suspendu en 1915 ?

- Le projet est suspendu parce qu'il coûte trop cher.* *Le projet est suspendu parce que les matériaux coûtent trop chers.* *Le projet est suspendu parce que la France est en pleine Première Guerre mondiale.*

9 – Pourquoi ce projet sera finalement abandonné en 1918 ?

- Le projet est suspendu parce qu'il coûte trop cher.* *Le projet est suspendu parce que les matériaux coûtent trop cher.* *Le projet est suspendu parce que la France est en pleine Première Guerre mondiale.*

10 – Quelles sont les traces encore visibles de ce projet ?

- L'actuelle banque se trouvant place Hugues Plomb correspond au bâtiment qui devait servir d'Hôtel de ville.* *La banque se trouvant place Hugues Plomb ainsi que La Poste se trouvent sur les fondations qui devaient accueillir l'Hôtel de ville.* *La Médiathèque Simone Veil se trouvant place Hugues Plomb se trouve sur les fondations qui devaient accueillir l'Hôtel de ville.*

Vocabulaire :

- Beffroi : petite tour abritant des cloches.

L'ACQUISITION DE L'HÔTEL AUBAN-MOËT

1 – Qui est l'architecte de l'Hôtel Auban-Moët ?

- Victor LENOIR Eugène BÜHLER Eugénie von BOMBERGHEM

2 – Quand l'Hôtel Auban-Moët a-t-il été construit ?

- Entre 1854 et 1919 Entre 1858 et 1919 Entre 1854 et 1858

3 – Qui a commandé la construction de l'Hôtel Auban-Moët ?

- Victor LENOIR Victor MOËT-ROMONT Eugénie von BOMBERGHEM

4 – A quel style correspond...

... l'intérieur du bâtiment	... l'extérieur du bâtiment	... les jardins
 <p>Salle du conseil, 2013, © Ville d'Épernay.</p>	 <p>Photographie personnelle</p>	 <p>Le parc, octobre 2015, © Ville d'Épernay.</p>
<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

5 – Qui a réalisé les jardins ?

- Victor LENOIR Les frères DENIS Eugène BÜHLER

6 – Ce mélange de style vise à faire de ce bâtiment un symbole de quoi ?

7 – Qui vend ce bâtiment à la ville d'Épernay ?

- Victor LENOIR Victor MOËT-ROMONT Eugénie von BOMBERGHEM

8 – En quelle année cette vente a-t-elle eu lieu ?

18 mars 1854

18 mars 1858

18 mars 1919

9 – Quelle utilisation la ville d'Épernay va-t-elle faire de ce bâtiment ?

10 – En allant voir sur le panneau « 1913 : le projet CHIFFLOT », pourquoi ce choix d'utilisation est-il fait ?

11 – Quel projet rappelle ce choix ? Pourquoi ? Aidez-vous du panneau « Des projets originaux à l'étude ».

DE TRAVAUX EN RENOVATIONS

1 – Quand la ville d'Épernay fait-elle officiellement de l'Hôtel Auban-Moët son Hôtel de ville ?

8 février 1920

21 février 1921

6 juillet 1924

2 – Comment sont réaffectées les anciennes pièces de l'Hôtel Auban-Moët en 1919-1920 ?

Ancienne fonction du lieu

Nouvelle fonction du lieu



Photographie de l'intérieur de l'Hôtel Auban-Moët, 1920, Archives municipales d'Épernay, « Album rouge », non coté



Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

La _____ devient _____

Le grand salon devient _____



Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.



Photographie de l'intérieur de l'Hôtel Auban-Moët, 1920, Archives municipales d'Épernav. « Album rouge ». non coté



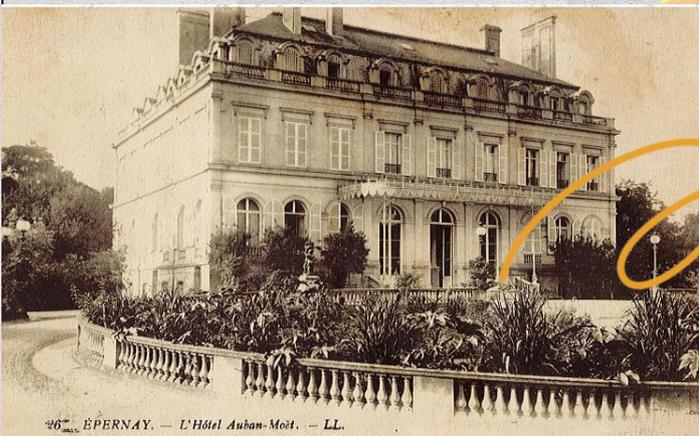
Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernav.

Le _____ devient la _____

Les écuries deviennent _____



Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernav.



26. ÉPERNAV. — L'Hôtel Auban-Moët. — LL.

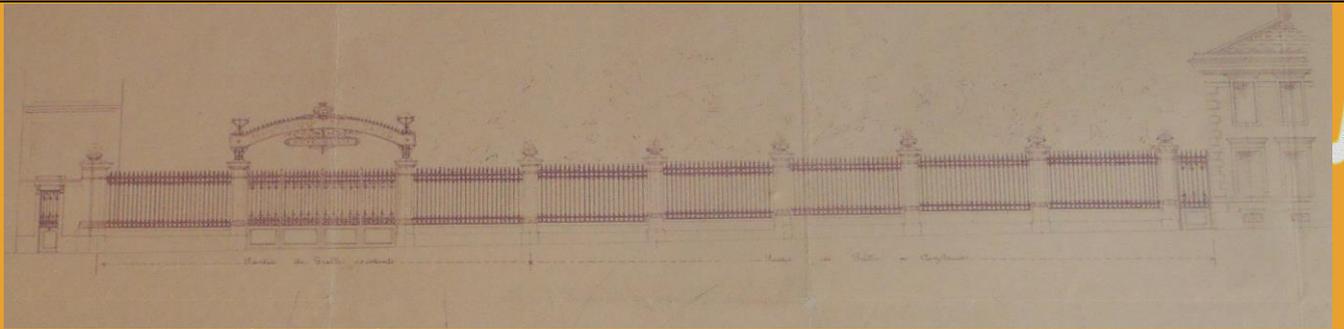
Hôtel particulier Auban-Moët, début du XXème siècle, Archives municipales d'Épernav, collection Jarc, non coté



Façade de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernav.

Le bâtiment devient un lieu public. On lui ajoute des symboles de la République :

— _____
— _____



Projet de grille de clôture de l'Hôtel de ville, Archives municipales d'Épernay, 1M2

Les murs qui clôtureaient le parc de l'Hôtel Auban-Moët sont remplacés par des _____ pour :

- _____
- _____

3 – Remplissez la fiche d'identité du monument ci-dessous.



Hôtel de ville côté avenue de Champagne, 2002, © Ville d'Épernay.

Nom du monument :	_____ _____
Emplacement :	_____
Auteurs du monument :	_____ _____
Date de l'inauguration :	_____
Pourquoi l'ambassadeur d'Italie est-il invité ?	_____ _____ _____

Description : Compléter la légende en décrivant le monument



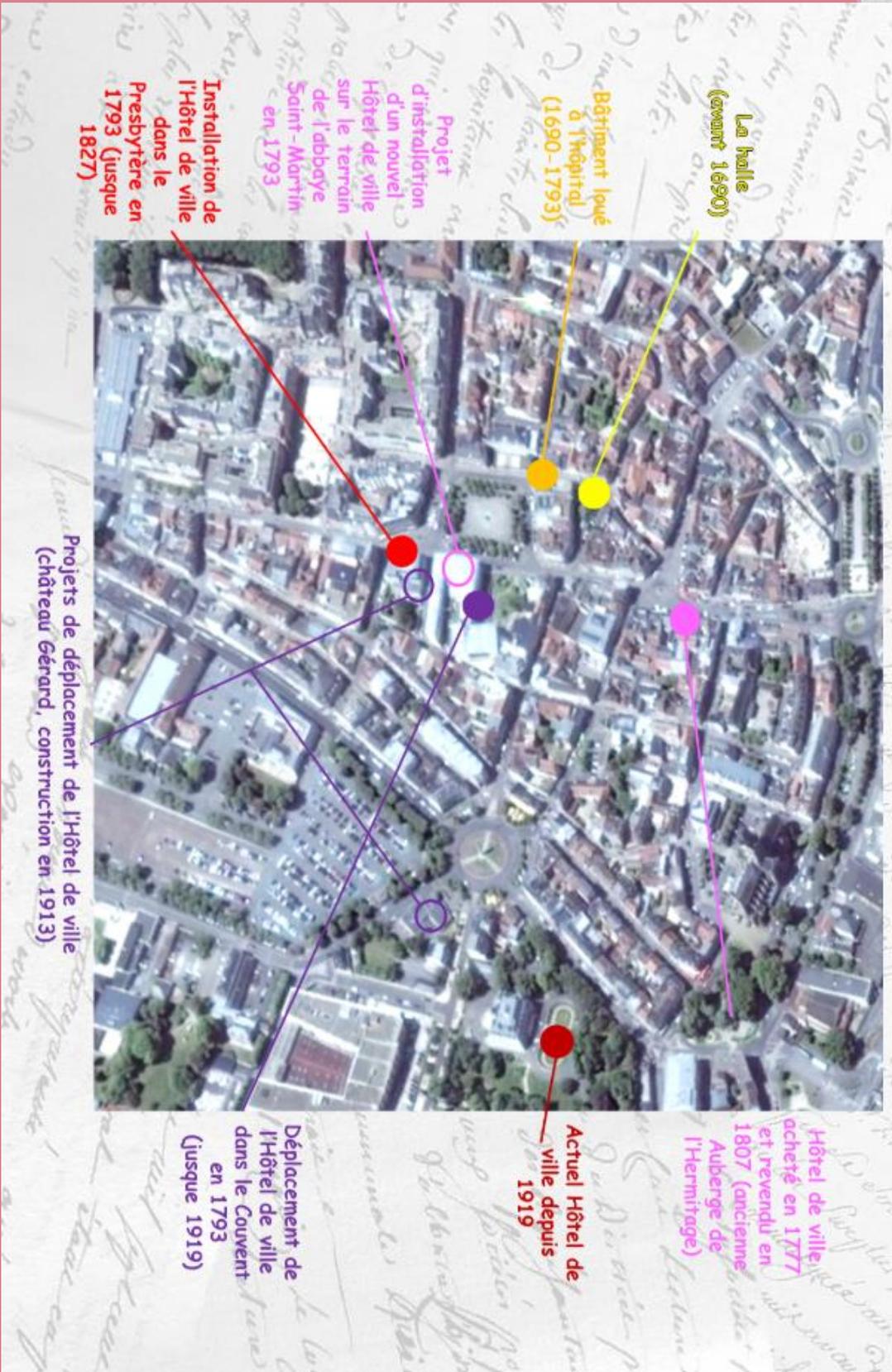
- Une victoire ailée portant un casque de Poilu
- La victoire porte dans ses mains des palmes
- Les palmes protègent les noms des 772 victimes d'Epernay
- Blason de la ville d'Epernay
- Vignes

UN SIECLE D'ÉVÈNEMENTS

1 - Retrouvez les différents évènements qui se sont déroulés à l'Hôtel de ville d'Épernay.

Timeline of events at the Hôtel de ville d'Épernay:

- 1920-1930:** Photographie aérienne. 1A82A1818
- 1920-1930:** Photographie conservée aux Archives municipales d'Épernay, non cotée. 2708/1828
- 1920-1930:** Photographie conservée aux Archives municipales d'Épernay, non cotée. 1A82Z1854
- 1920-1930:** Photographie conservée aux Archives municipales d'Épernay, non cotée. 2508/1823
- 1920-1930:** Photographie conservée aux Archives municipales d'Épernay, 144. 2007/1830
- 1920-1930:** Charles de GAULLE, Président de la République, est reçu par Roger MENU, Maire d'Épernay. 23/04/1963
- 1920-1930:** Photographie conservée aux Archives municipales d'Épernay, Fonds photographique, non coté. 8107/1824
- 1990-2000:** Mapping vidéo Ville d'Épernay. 1612/2000



La Halle
(avant 1690)

Bâtiment loué
à l'hôpital
(1690-1793)

Projet
d'installation
d'un nouvel
Hôtel de ville
sur le terrain
de l'abbaye
Saint-Martin
en 1793

Installation de
l'Hôtel de ville
dans le
Presbytère en
1793 (jusqu'en
1827)

Hôtel de ville
acheté en 1777
et revendu en
1807 (ancienne
Auberge de
l'Hermilage)

Actuel Hôtel de
ville depuis
1919

Déplacement de
l'Hôtel de ville
dans le Couvent
en 1793
(jusqu'en 1919)

Projets de déplacement de l'Hôtel de ville
(château Gérard, construction en 1913)